

Au sujet du cross-country à Rome

Nous lisons dans le magazine spécialisé anglais *Light Horse* de novembre 1960, sous la signature de Duncan Holden, lequel, après avoir reconnu que le parcours du cross-country était bien ce qu'il devait être et que si ses difficultés, surmontables pour des cavaliers et des chevaux bien entraînés, étaient supprimées, cela diminuerait le niveau élevé de la compétition. Ce journal reconnaît que des chevaux courageux furent surmenés, ce qui donna un élément suffisant à la propagande adverse:

« La réponse à ce problème est entre les mains de la Fédération Equestre Internationale et par elle, entre celles des fédérations nationales qui devraient prendre des mesures de qualifications plus sévères pour les Jeux Olympiques. Le Bureau de la Fédération Equestre Internationale a pourtant adressé une circulaire en 1957 aux fédérations nationales leur mandant qu'il était urgent d'imposer à leurs compétiteurs des essais sur des parcours identiques à ceux des deux derniers Jeux; il leur fut demandé de garantir que les concurrents engagés soient capables de surmonter les difficultés d'un parcours olympique. Nous nous demandons combien l'ont fait? Dans tous les cas ce fut insuffisant.

Plusieurs équipes européennes qui devraient pourtant connaître le standard requis et avoir suffisamment d'expérience internationale, étaient loin de posséder ces qualifications.

Pour le concours complet d'équitation, le problème est encore plus important, car cette épreuve demande non seulement des connaissances de sauteur, mais, de la part des cavaliers et des chevaux, des qualités physiques suprêmes. On a constaté que presque tous les chevaux se sont fort bien conduits au début de la course de cross-country, mais qu'un grand nombre d'entre eux étaient épuisés à mi-course déjà. Ils n'étaient simplement pas entraînés pour une telle épreuve. Certes le parcours du cross-country était imposant; mais il ne fut rendu difficile que par le jugement qu'on demandait au cavalier, les problèmes majeurs se situaient à la fin de la course. Ce fut le parcours étiré, plat et aisé du début qui tuait, plutôt que les obstacles difficiles de la fin. Ceux qui possédaient un certain jugement et des chevaux bien entraînés surmontèrent la course sans difficultés. »

*

(*Réd.*). A notre avis, la Fédération Equestre Internationale a rempli son devoir; elle

a rappelé maintes fois à ses fédérations affiliées les responsabilités qu'elles encouraient en inscrivant des cavaliers aux Jeux Olympiques. Les responsables des chevaux crevés à Rome pendant l'épreuve de cross-country sont les fédérations NATIONALES, dont cer-

taines, à ce point de vue, ne peuvent qu'être mal dirigées. La Fédération Equestre Internationale ne peut faire plus qu'elle n'a fait. Sa tâche est certes lourde, mais son autorité doit être en rapport avec sa responsabilité.

